

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 7 OCTOBRE 2024, À 20 h,
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire, par visioconférence
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Éric Gallant	Conseiller # 2
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h16.

RÉSOLUTION N°101-10-2024
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 9 septembre 2024;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Patinoire / Saison 2024-2025;*
- 7. Les Loisirs d'Aguanish / Demande de commandite;*
- 8. Comité consultatif d'urbanisme – Nomination des membres;*
- 9. Compostage des matières organiques / Mandataire;*
- 10. Suivi des affaires courantes;*

11. *Correspondance;*
 12. *Affaires nouvelles;*
 13. *Période de questions;*
 14. *Clôture de la séance.*
-
-

RÉSOLUTION N°102-10-2024
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 9
SEPTEMBRE 2024 : ADOPTION

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 9 septembre 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 9 septembre 2024, soit et par la présente, adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N°103-10-2024
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Mars, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 70 312.01\$ en date du 30 septembre 2024 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°104-10-2024
PATINOIRE / SAISON 2024-2025 : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité mandate madame Monika Déraps, greffière-trésorière pour faire la demande d'aide financière au Centre Local d'Emploi (CLE) pour 2 personnes à temps plein à la patinoire pour une durée de 15 semaines.

RÉSOLUTION N°105-10-2024
LES LOISIRS D'AGUANISH / DEMANDE DE COMMANDITE :
DÉCIDER

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité fasse un don de 200\$ au Comité des Loisirs
d'Aguanish pour leur activité de fermeture de la chasse / Halloween qui
se tiendra le 26 octobre prochain.*

RÉSOLUTION N°106-10-2024
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – NOMINATION DES
MEMBRES : DÉCIDER

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) soit composé de cinq (5)
membres désignés de la façon suivante :*

- *Un (1) membre choisi par les conseillers municipaux :*
 - *Madame Nathalie Troquet-Marsh*

- *Quatre (4) résidents de la municipalité d'Aguanish*
 - *Madame Hélène Arseneau*
 - *Madame Claire Dufour*
 - *Monsieur André Gallant*
 - *Poste vacant*

*La durée du mandat des membres du Comité est fixée à deux (2) ans
et il est renouvelable sur résolution du conseil. Le mandat de l'élu
prend fin avant, s'il cesse d'être membre du conseil municipal.*

RÉSOLUTION N°107-10-2024
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAR LA MRC DE MINGANIE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AU COMPOSTAGE
DOMESTIQUE ET COMMUNAUTAIRE (ACDC) : MANDATAIRE

*Attendu que les municipalités ont l'obligation de mettre en place le
traitement des matières putrescibles et compostables pour 2025;*

*Attendu l'opportunité de demande d'aide financière par la MRC de
Minganie dans le cadre du programme d'Aide au compostage
domestique et communautaire pour l'achat de composteurs
domestique;*

IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère

*APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité d'Aguanish désigne la MRC de Minganie comme mandataire de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière dans le programme d'Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC), afin d'implanter le compostage domestique et communautaire sur son territoire.*

D'autoriser la directrice générale, madame Marlène Blais, à signer, pour et au nom de la municipalité d'Aguanish, tout document jugé pertinent à l'appui de cette demande.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- *Résumé des travaux publics;*
- *Cession d'un feu de référence LF 1580*
- *Tour cellulaire – Suivi*
- *Visite résidentielle prévention incendie – Affichage*
- *Souper de Noël - Date*

CORRESPONDANCES

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

RÉSOLUTION N°108-10-2024 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 20h22.

Monika Déraps
Greffière-trésorière

Léonard Labrie
Maire